

COMMUNE
D'EYSINS

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 4 OCTOBRE 2018

Introduction

Le Président ouvre la séance à 19.30

M. Jean-Pierre Dériaz nous fait une présentation sur les lois qui régissent les rapports entre le Conseil Communal et la Municipalité.

1. Appel

Sont excusés : Mmes Matos Roethlisberger Neide, Othenin-Girard Eveline, Bortolotti Pavla, Erb Kirsten, Krenn Ruth,
MM. Baertschi Alfred, Müller Paul, Pertusio Mario-Charles, Hausamann Jean-Pierre, Kohler Alfred,

Sont Absents : Mmes Meinen Nelly et Mugg Sonia

Le quorum étant atteint, 27 membres présents, le Conseil peut donc valablement siéger.

2. Approbation du PV de la séance du 27 juin 2018

M. Meyer Jean-Pierre demande si Mme Purro Anna peut faire partie du bureau du conseil et être membre de la commission des finances en même temps ?

M. Heiniger Jean-Daniel répond que oui.

Le PV est accepté à l'unanimité.

3. Communications du bureau

3.1 Démissions :

Mme Henriod-Donzé Catherine et M. Cédric Waelti

3.2 Inauguration du Bô Resto et les 10 ans de L'AIAB et AEE, le 3 novembre prochain.

La secrétaire Chantal Küppler vous fait suivre une invitation par mail.

4. Communications de la Municipalité

Monsieur Jean-Luc Haldimann nous informe qu'il y a encore du bois de cheminée disponible à Sfr. 65.--/stère.

Concernant le nouveau règlement sur les arbres, nous attendons le retour du canton.

Monsieur Georges Rochat informe le conseil que le site internet a été modifier pour une utilisation plus simplifiée surtout avec les smartphones.

La Commune de Prangins s'étant retirée du projet de la RDU, pour Eysins et Nyon le projet doit probablement continuer, cependant, le projet ne va plus être le même. Pour notre commune cela ne va rien changer.

Le projet de réaménagement du chemin de Terre Bonne : deux recours ont été déposés auprès du Tribunal Cantonal.

Monsieur Michel Mottaz : le recrutement SDIS aura lieu le 1er novembre prochain. Le Conseil Intercommunal du SDIS a décidé d'engager un nouveau sapeur-pompier permanent dès le 1^{er} janvier 2019. Concernant l'école, le collège d'Eysins accueille actuellement 145 élèves, dont 120 d'Eysins.

Monsieur Raoul Sanchez informe le conseil que la DGMR a préavisé favorablement les travaux routiers pour la 3^{ème} étape. La prochaine étape est la mise à l'enquête du projet et la mise en soumission.

Un projet de trottoir au Chemin de la Gare est actuellement en préparation.

1 nouveau radar est en fonction dans le village. Un deuxième a été commandé. Ils seront déplacés régulièrement.

Monsieur Franz Kneubühler informe le Conseil sur l'avancement des travaux dans le bâtiment administratif. Tous les murs sont montés, les chapes sont terminées, les escaliers pour descendre sont en fonction. Tout se passe bien.

5. **Approbation de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

6. **Préavis n° 20 de la Municipalité concernant l'arrêté d'imposition 2019**

Monsieur Franz Kneubühler nous donne lecture des conclusions du Préavis N° 20

6.1 **Rapport de la Commission des finances**

Lecture des conclusions de la commission par **Monsieur Christian Arnoux**

6.2 **Discussion du conseil communal**

Pas de discussion

6.3 **Décision du Conseil communal**

Le préavis municipal N° 20 est accepté à l'unanimité

7. **Divers et propositions individuelles**

Mme Gaëlle Miani donne des informations sur la séance de L'AEE concernant le nouveau cadre de référence qui prévoit plus d'enfants par encadrants, soit : de 12 à 15 ou 18 enfants, plus de personnel non qualifié par rapport aux éducateurs qualifiés. Mme Miani remercie la Municipalité pour avoir financé l'achat des panneaux définitifs pour le Pédibus.

Mme Miani a rencontré MM. Mottaz et Sanchez pour leur présenter un plan de mobilité scolaire. Un devis a été transmis à la commune de Sfr. 18'000.— pour l'étude du plan. Un plan de mobilité pour les seniors peut également être étudié moyennement un coût supplémentaire

Concernant les peintures au sol devant l'école, plusieurs solutions sont possibles pour les refaire. Ce projet d'animation dans la cour de récréation s'inscrit dans un contexte de pacification de la cour de récré.

M. Christian Arnoux donne des informations concernant la révision des statuts de Région Nyon, un avant-projet leur a été présenté pour lequel la commission a établi un rapport qui va être transmis prochainement à la Municipalité.

M. Philippe Zurkinden demande quel est l'intérêt pour la commune de rester dans le projet de la RDU ?

M. George Rochat lui explique que le bout sur notre commune est un maillon pour la suite du projet sur Nyon et sur Divonne. Il faut trouver une solution pour la mobilité douce. Certes cela coûte cher mais cela paraît indispensable de nos jours de développer un réseau de mobilité douce.

M. Thierry Trembley demande si un plan de rotation est prévu pour les radars.

M. Raoul Sanchez répond par l'affirmative.

M. Jacques Olivier demande si le partenariat pour le projet pour la RDU doit être voté par le Conseil Communal ou est-ce que cela continue d'office ?

M. Georges Rochat : nous arrivons à l'échéance du partenariat et maintenant, suite au retrait de Prangins, il faut réfléchir à la suite, cela change considérablement le projet. Est-ce toujours un projet d'intérêt régional ? Quel sera le rôle du Canton ?

M. Stéphane Trezzini demande où en est la situation concernant les migrants qui devaient venir à Eysins ?

M. Georges Rochat répond que si nous n'entendons rien, il n'y a pas de nouvelle.

M. Jean-Pierre Dériaz prend la parole et explique qu'il y a moins d'urgence pour accueillir les migrants actuellement.

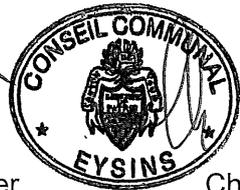
Le Président clôt la séance à 21 h 10 en souhaitant à chacun une bonne soirée et rappelle que la prochaine séance aura lieu le 12 décembre 2018

Au nom du Conseil Communal

Le Président

La Secrétaire


J.-D. Heiniger




Ch. Küppler

